

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 2439**

### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

CAP : Certificat d'aptitude professionnelle Maintenance des matériels option matériels de travaux publics et de manutention

Nouvel intitulé : Maintenance des matériels option B: Matériels de construction et de manutention

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION  | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION             |
|---|--|
| MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE<br>Modalités d'élaboration de références :<br>Commission professionnelle consultative Métallurgie<br>instituée auprès du ministre chargé de l'éducation<br>nationale | Recteur de l'académie, MINISTÈRE DE<br>L'ÉDUCATION NATIONALE |

### Niveau et/ou domaine d'activité

**V (Nomenclature de 1969)**

**3 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

252 Moteurs et mécanique auto

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'activité du titulaire du CAP Maintenance des matériels option matériels de travaux publics et de manutention s'articule autour des 3 champs fondamentaux de la maintenance :

- Préparation de l'intervention,
- Réalisation de l'intervention,
- Restitution du matériel.

Le titulaire du diplôme est capable de réaliser :

- Des opérations de montage et de préparation de matériels (neufs ou occasion),
- Des opérations de maintenance préventive systématique des matériels,
- Le remplacement d'ensembles et de sous-ensembles en autonomie,
- Le remplacement d'organes sur des circuits électriques, hydrauliques et pneumatiques,
- La réalisation de contrôles simples,
- Le remplacement d'éléments courants et des réglages de base,
- Les essais pour valider les différentes fonctionnalités du matériel.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- entreprises de service et de maintenance des matériels - services matériel d'entreprises de bâtiment et de travaux publics
- entreprises ou collectivités utilisatrices des matériels.
- concessionnaires et entreprises de distribution des matériels
- entreprises de location des matériels
- artisans ruraux
- mécanicien en matériels de travaux publics et de manutention

### Codes des fiches ROME les plus proches :

1603 : Maintenance d'engins de chantier, levage, manutention et de machines agricoles

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

- Analyse fonctionnelle et technologique,
- Réalisation d'interventions sur un matériel ou un équipement,
- Français, Histoire - Géographie- Enseignement moral et civique,
- Mathématiques, sciences,
- Education physique et sportive.

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION QUINON

COMPOSITION DES JURYS

|  |   |  |
|--|---|--|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X | Le jury est présidé par un conseiller de l'enseignement technologique choisi parmi les personnes qualifiées de la profession. Il est composé à parts égales : - d'enseignants des établissements scolaires publics, privés sous contrat et des centres de formation d'apprentis ;<br>- de professionnels choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives. |
| En contrat d'apprentissage                                       | X | idem   |
| Après un parcours de formation continue                          | X | idem   |
| En contrat de professionnalisation                               | X | idem   |
| Par candidature individuelle                                     | X | idem   |
| Par expérience dispositif VAE                                    | X | idem   |

|                                   | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie  | X   |     |
| Accessible en Polynésie Française |     | X   |

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

Décret n° 2002-463 du 4 avril 2002

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 22 juin 2004, dernière session 2017

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

Base reflet Cereq

<http://www.cereq.fr>

##### Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.onisep.fr>

<http://www.cndp.fr>

##### Lieu(x) de certification :

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

##### Historique de la certification :

CAP Mécanicien d'engins de chantiers de travaux publics

**Certification suivante :** Maintenance des matériels option B: Matériels de construction et de manutention